

---

## La Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

---

La Caisse des Français de l'Étranger (CFE) a été créée en 1978 pour les expatriés.

### Sa vocation

Offrir la même protection sociale qu'en France. Tous les expatriés, ainsi que les ressortissants de l'UE, de l'EEE et de la Suisse, peuvent adhérer volontairement à la CFE. La CFE assure la continuité des droits avec le système français de Sécurité sociale. A leur retour en France, ses adhérents réintègrent immédiatement leur régime de protection sociale.

### Contact

CFE

160 RUE DES MEUNIERES

CS 70238 RUBELLES

77052 MELUN CEDEX

Téléphone : 01 64 71 70 00 depuis la France ou +33 1 64 14 62 62 depuis l'étranger

Site internet : [www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)

E-mail : rubrique [« Contactez-nous »](#) du site internet [www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)

---

Pour plus d'informations

- [Je consulte la rubrique sur la cotisation maladie](#)
- [Je consulte la rubrique sur la mutuelle](#)

## Prise en charge des frais médicaux en France

---

- **Adhérent à la CFE**

Consultez le [site internet de la CFE](#)

- **Non adhérent à la CFE et non militaire**

Par voie postale à la caisse de sécurité sociale de votre lieu de résidence temporaire en France en joignant votre feuille de soin et la copie de votre titre de pension

- **Retraité militaire**

Par voie postale :

Caisse nationale de sécurité sociale militaire

Avenue Jacques Cartier  
83000 TOULON

Téléphone : 04 94 13 36 00

en joignant votre feuille de soin et la copie de votre titre de pension.

### **Carte européenne d'assurance maladie**

Pour obtenir une carte européenne d'assurance maladie, vous devez vous adresser à la caisse de sécurité sociale à laquelle vous étiez rattaché (e) lorsque vous viviez en France.

### **Formulaires de santé**

Les formulaires de santé sont à demander dès que le transfert du dossier est effectué.

Les informations sont dorénavant transmises par l'intermédiaire d'échanges électroniques.

Vous devez solliciter l'organisme d'assurance maladie dont vous dépendez **dans votre pays de résidence** afin qu'il adresse à la DSFIPE la demande de formulaire via l'application EESSI/RINA dont il est adhérent.

La référence du centre de gestion des retraites pour l'étranger auquel cet organisme devra adresser cette demande dans l'application EESSI/RINA est la suivante :

**FR:RS01300000 DSFIPE Specialized Directorate of public finance for abroad**

---

Pour plus d'informations

- [Je contacte la DSFIPE](#)